

Le packing : une technique thérapeutique aujourd'hui proscrite

Christophe est aujourd'hui un adolescent autiste Asperger qui, enfant, a bénéficié du packing (je dis bien « **a bénéficié** », car : c'est du passé et ce fut vraiment pour lui un apport positif incontestable) pendant plusieurs années, soit dans un CATTP, soit ensuite dans un hôpital de jour. C'est grâce à ce traitement que ses émotions ont pu s'exprimer par le langage et non plus par des crises violentes, des gestes désordonnés, allant parfois jusqu'à l'automutilation.

Bien sûr sa famille avait donné son plein accord, faisant totale confiance au pédopsychiatre qui le suivait depuis sa petite enfance et lui avait déjà fait faire beaucoup de progrès et qui se tient en permanence informé des expériences et de la recherche dans ce domaine et connaît les bienfaits du packing sur certains autistes, reconnus dans divers pays étrangers. On le sait, tous les autistes ne fonctionnent pas de la même manière et il n'existe pas un seul et unique traitement efficace pour tous, comme en éducation, il n'y a pas une seule façon d'apprendre, ni une unique méthode d'apprentissage à appliquer à tous les enfants.

Loin d'être pour Christophe une torture, le packing était un vrai plaisir et il se réjouissait fort à l'idée de vivre ces séances, parfaitement contrôlées par un pédopsychiatre, un psychologue et un éducateur formés à cette technique thérapeutique. Se mettre en maillot de bain, s'allonger, se laisser emballer le corps par des serviettes humides, en sentir ainsi les contours et répondre aux sollicitations de l'équipe autour de lui, représentaient pour lui un réel bien-être et une des meilleurs activités de la journée dans ces centres. De l'hôpital de jour, c'est le seul bon souvenir qu'il garde aujourd'hui.

Il était convenu avec les soignants que le jour où Christophe refuserait le packing, on l'arrêterait. Cela ne s'est jamais produit et c'est lui qui le réclamait ! Cela s'est arrêté lorsqu'il n'y a plus eu à l'hôpital de jour de personnels formés disponibles pour le packing ; mais les effets positifs étaient à faciles à constater : le langage sur les émotions remplaçait les crises de colère. On peut même ajouter que, plus généralement, à partir du packing, son langage s'est très efficacement développé et Christophe qui parlait peu, s'est mis, avec assurance, à beaucoup -voire trop !- parler : une réussite au-delà de toute espérance !

Des articles polémiques ont été publiés pour dénoncer le packing comme une torture inadmissible faite aux enfants autistes, et qui contreviendrait aux droits de l'enfant. Pour l'expérience qu'en a eue Christophe une telle critique est totalement infondée et, pour ma part, particulièrement attentive au respect de la Déclaration des droits humains et en particulier de celle des droits de l'enfant, avec toute la famille de Christophe, nous n'aurions jamais admis un soin qui le maltraite. N'y a-t-il pas eu jusque très récemment en France, pour les familles d'autistes, une maltraitance bien plus condamnable au niveau des droits humains et de leur respect -mais certes d'une autre nature- lorsque certains psychiatres accusaient les mères d'être la cause de l'autisme de leur enfant ou lorsqu'on enfermait à vie des autistes en hôpital psychiatrique ?

Marie-Claire DAUVISIS, grand'tante de Christophe

Le 19 Mai 2016